

Motion 2018

pour la mise en place d'une politique cantonale de lutte contre le surendettement

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le phénomène du surendettement est en pleine expansion selon la Commission fédérale de la consommation : environ un ménage sur dix est surendetté. Chez les jeunes, ce taux est même de un sur quatre. Le montant moyen des dettes est lui aussi en augmentation : il est passé de trente-cinq mille francs il y a quelques années, à cinquante mille francs aujourd'hui¹ ;
- que 33 % de la population a tendance à ne pas pouvoir contrôler son comportement en matière d'achat². Plusieurs études tendent à prouver que la publicité a une forte influence sur l'endettement des ménages, en particulier chez les jeunes ;
- que plus de 80% des personnes surendettées contractent leurs dettes avant 25 ans ; et 16% des jeunes de 15 à 22 ans admettent avoir des dettes³ ;
- que plusieurs institutions actives dans le domaine du désendettement à Genève (Centre social protestant, Caritas) constatent une augmentation des demandes d'aide en la matière ;
- que les cantons de Neuchâtel et de Fribourg ont mis en place un fonds cantonal de désendettement et de prévention à l'endettement ;

invite le Conseil d'Etat

- à présenter un état des lieux de la situation du surendettement à Genève ;
- à mettre en place une politique cantonale transversale de lutte contre le surendettement ;

¹ Source : Recommandation du 1er février 2005 de la Commission fédérale de la consommation au Conseil fédéral concernant l'endettement des jeunes:

<http://www.konsum.admin.ch/org/00157/00162/index.html?lang=fr>.

² Idem.

³ Source : Rapport de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse « Jeune et pauvre : un tabou à briser » (2007):

http://www.ekkj.admin.ch/c_data/f_07_rap_Armut.pdf

- à mettre en place une politique de prévention de l'endettement, notamment auprès des jeunes ;
- à développer les possibilités de désendettement, par exemple à l'instar de ce que proposent les cantons de Neuchâtel ou Fribourg.